

Médiatrice

Médiateur

Conseil, accompagnement

Droit

En tant que médiatrice ou médiateur, vous aidez de manière impartiale deux ou plusieurs parties à résoudre le conflit qui les oppose. Vous rétablissez le dialogue entre elles afin de faciliter la recherche de solutions et vous garantissez la confidentialité des négociations.

Tâches

Préparation

- Prendre connaissance des éléments du conflit entre des personnes, des entreprises, des associations, etc.
- Établir un inventaire des faits, des ressentis et des besoins de chaque partie
- Rédiger un consentement à la médiation: objet du différend, partage des coûts et participation éventuelle d'autres personnes telles que conjoints, avocats ou experts

Recherche de solution

- Écouter les demandes et les reformuler si nécessaire pour éviter les malentendus
- Faire en sorte que chaque partie puisse s'exprimer et être écoutée
- Veiller à ce que la communication soit respectueuse, exempte de soupçons, de généralisations et de menaces
- Rétablir la confiance entre les parties, centrer les débats sur les intérêts et les besoins communs, proposer des alternatives en cas de blocage
- Tenir compte des personnes non présentes pendant les débats mais pouvant influencer la prise de décision: famille, tiers, amis, etc.

Mise en place d'un accord

- Évaluer les solutions possibles et aider les parties à choisir la plus appropriée
- Mettre en œuvre la solution choisie et consulter au besoin des experts tels que juristes ou comptables afin de valider tous les aspects du consensus
- Rédiger une convention qui engage les protagonistes ou la faire rédiger par des avocats

Environnement de travail

En tant que médiatrice ou médiateur, vous consacrez une grande partie de votre temps à la résolution de conflits en présence des personnes concernées. Le reste du temps, vous étudiez les dossiers et effectuez des tâches administratives. Vos horaires de travail peuvent être chargés ou irréguliers.

Vous pouvez travailler au sein d'organisations mandatées par des entreprises, des assurances, des banques, des administrations, ou encore par l'État. Dans le secteur privé, la fonction est souvent assumée à titre accessoire par des enseignants, des assistants sociaux, des éducateurs ou des avocats. Les postes à plein temps sont rares. Vous pouvez être amené à vous spécialiser dans un domaine comme la famille, l'école, le commerce ou le droit pénal.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité d'analyse
- Impartialité
- Sens de la communication
- Esprit de synthèse
- Tolérance et respect d'autrui
- Capacité à mettre en confiance autrui

Intérêts

- Aider et soigner les autres
- Conseiller
- Avoir des contacts avec d'autres personnes

Formation

La profession requiert des études dans une haute école et une formation complémentaire.

Il s'agit en général d'un diplôme dans le domaine des sciences sociales

<https://www.orientation.ch/fr/node/129560>

ou de la filière d'études droit

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/droit>

, suivi généralement d'un postgrade (CAS, DAS, MAS) dans le domaine de la médiation.

Formation postgrade médiation

Durée

Lieux, contenu, admission

Voir les offres correspondantes

<https://www.orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=128856>

Remarque: la formation n'est pas réglementée au niveau fédéral. Les personnes ayant suivi une formation en médiation reconnue par la Fédération Suisse Médiation (FSM) et pouvant justifier d'une expérience pratique peuvent demander la reconnaissance en tant que médiateur-trice FSM. Plus d'informations: **Fédération Suisse**

Médiation ↗

<https://www.mediation-ch.org/fr/>

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Fédération suisse Médiation (FSM)

<https://www.mediation-ch.org>